



Proposition de feuille de route pour la pérennisation de l'Unité de Gouvernance de la Commission de l'Océan Indien

2025-2026

Projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS)

Document initial	Christian Ihariantsoa, Coordonnateur Unité Gouvernance	19 mai 2025
Document revu	Gorka Gamarra, Expert en Gouvernance	27 mai 2025
Document revu	Christian Ihariantsoa, Coordonnateur Unité Gouvernance Gorka Gamarra, Expert en Gouvernance Eva Palmans, Cheffe de projet GPS	13 et 17 juin 2025



AVEC LE SOUTIEN DE



I. Contexte du rôle de la COI dans le domaine de la gouvernance

1. L'acte fondateur de la Commission de l'océan Indien (COI)¹ a conféré un rôle dans le domaine de la paix et stabilité à cette « organisation régionale de proximité », lequel s'articule sur la coopération diplomatique entre les États membres ainsi que la création d'un espace de paix et de prospérité dans l'océan Indien. Les chefs d'État et de gouvernement de la COI, réunis le 22 juillet 2005 lors du 3^{ème} Sommet², ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération politique, diplomatique et en matière de sécurité, qui constitue une priorité des États membres de la COI.
2. Cette volonté politique a été renforcée par le 32^{ème} Conseil des ministres de mars 2017 à Saint-Denis de La Réunion, durant lequel, le Conseil a renouvelé³ son soutien à l'action du Secrétaire général en tant qu'acteur engagé au service de la paix et de la stabilité politique en Indianocéanie⁴, tout en sollicitant le Secrétariat Général à rechercher aussi d'autres partenariats pour pérenniser l'action régionale en faveur de la paix et de la stabilité, ainsi que les mécanismes et structures y afférant.
3. Ce rôle de la COI dans le domaine de la paix et stabilité répond aux besoins des États membres en matière de prévention des crises, de promotion de la paix, de la stabilité et de la gouvernance. A ce titre, des actions ponctuelles s'inscrivant dans des initiatives de médiation politique et le déploiement de missions d'observations électorales ont été menées par la COI en réponse aux demandes de ses États membres.
4. A cet effet, le 33^{ème} Conseil de la COI⁵ tenu en septembre 2018 à Maurice a adressé un appel solennel aux partenaires « à soutenir cette volonté politique des États membres » tout en rappelant « le rôle fondamental de la COI au service de la paix et de la stabilité politique en Indianocéanie ».
5. La question relative au rôle de la COI dans les domaines de la paix, la sécurité et la gouvernance démocratique a été traitée dans le cadre du rapport de faisabilité du projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) réalisé en 2019. Il était ressorti le besoin de créer un département en charge de gouvernance démocratique à la COI et ceci en lien avec la restructuration interne à travers le Plan de Développement Stratégique (PDS) 2023-2033.
6. Le rapport, validé au niveau du Conseil des Ministres évoque déjà explicitement certaines demandes des Etats pour la création d'un département.

¹ La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de la Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a été créée par la Déclaration de Port-Louis en 1982, la COI a été institutionnalisée aux Seychelles en 1984 par l'Accord général de coopération, plus connu comme l'Accord de Victoria. Source : <https://www.commissionoceanindien.org/presentation-coi/>

² https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2019/07/Declaration_finale_Sommet_2005_Madagascar.pdf

³ https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2019/05/Edition_Speciale_32e_Conseil_des_Ministres_de_la_COI.pdf

⁴ <https://www.mcci.org/media/154319/communiqu-32e-conseil-des-ministres-de-la-coi.pdf>

⁵ <https://www.commissionoceanindien.org/33eme-conseil-des-ministres-de-la-coi-une-coi-plus-forte-pour-defendre-les-interets-specifiques-de-la-region/>

- a) « La déclaration de Moroni indique par ailleurs à l'article 3 que cette organisation souhaite, dans le cadre de son mandat renouvelé, « couvrir, entre autres, les questions relatives à la paix et la sécurité ». Les nouveaux statuts de la COI, notamment l'Accord de Victoria révisé et approuvé lors du 34^{ème} Conseil des ministres⁶, renforce la légitimité de porter institutionnellement le projet. Le projet intervient à une période où la COI est dans un processus de restructuration prévoyant un plus grand rôle pour le volet politique »⁷.
- b) « la création éventuelle d'un département dédié à ce domaine s'inscrit, comme mentionné dans la section 2.1, dans le processus de restructuration prévoyant un plus grand rôle pour le volet politique, notamment à travers la déclaration de Moroni, et l'Accord de Victoria révisé, adoptés en Conseil des ministres »⁸.

- 7. Lors du 35^{ème} et 36^{ème} Conseils des ministres tenus en mai 2021⁹ par vidéo-conférence et en février 2022¹⁰ à Paris respectivement, le processus en vue de l'évolution institutionnelle, fonctionnelle et budgétaire de la COI a connu des avancées importantes.
- 8. Finalement, le 37^{ème} Conseil des ministres a convenu la création d'une « unité de gouvernance au sein du Secrétariat général, lequel aura notamment pour mission d'assurer les secrétariats de l'Association des Parlements des Etats membres de la COI (AP-COI) et de la Plateforme des Femmes en Politique de l'Océan Indien (PFPOI) auprès du Secrétariat général de la COI.

⁶ La réécriture des textes d'application de l'Accord de Victoria révisé (règlement intérieur, statut du personnel) est actuellement en cours. Les « anciens » textes demeurent donc en vigueur en attendant la ratification par les Etats membres de l'Accord de Victoria révisé.

⁷ Page 16 du rapport de faisabilité validé le 27.11.2020 et approuvé par le 34^{ème} Conseil de Ministres de la COI.

⁸ Page 60 du rapport de faisabilité validé le 27.11.2020 et approuvé par le 34^{ème} Conseil de Ministres de la COI.

⁹ <https://www.commissionoceanindien.org/35-conseil-ministres-retombees/>

¹⁰ <https://www.commissionoceanindien.org/les-retombees-du-36e-conseil-des-ministres-de-la-coi/>

II. Création de l'Unité de Gouvernance : Projet GPS et transfert de compétences

9. La mise en œuvre du projet « Gouvernance, paix et stabilité » (GPS)¹¹, qui fait suite à la signature d'une Convention de Financement entre la COI et l'Agence Française de Développement (AFD) le 3 février 2021, constitue une réponse concrète pour soutenir le rôle de la COI dans le domaine de la gouvernance, de la paix et de la stabilité. Le maître d'ouvrage et bénéficiaire de la subvention de l'AFD est le Secrétariat général de la COI. Ce dernier a fait appel à une assistance technique spécialisée dans les domaines d'intervention du projet et notamment au Groupement ECES-CFI¹² pour l'appui à la mise en œuvre du projet.
10. Ce projet s'articule autour de quatre objectifs :
- Objectif 1 : Améliorer les capacités en prévention et médiation de crises de la COI, travaillant de concert avec d'autres acteurs de la région et en s'appuyant sur des mécanismes de renforcement des capacités, de partage d'informations et de promotion du dialogue ;
 - Objectif 2 : Améliorer les compétences des acteurs régionaux dans la mise en œuvre de processus électoraux crédibles, transparents, pacifiques et inclusifs, ainsi qu'en matière d'accompagnement et de suivi professionnel de ces processus ;
 - Objectif 3 : Renforcer les capacités et la collaboration entre acteurs de la région dans la promotion et la consolidation de la gouvernance démocratique, y compris dans la prise en compte d'enjeux régionaux spécifiques, à travers des actions de mise en réseau, de plaidoyer, d'information et de communication.
 - Objectif 4 : Renforcer les capacités et les moyens de la COI dans son rôle coordonnateur du Projet « Gouvernance, paix et stabilité », notamment pour la poursuite de son plaidoyer en vue d'une reconnaissance accrue de son rôle politique dans la région.
11. Dans la mise en place des activités, le projet GPS a contribué dans une première étape, en 2022, à la création et à la redynamisation des réseaux régionaux comme le Réseau électoral de l'océan Indien (REOI), l'AP-COI et la PFPOI. Dans une deuxième étape, commencée en 2022 et développée principalement en 2023, le projet a mis les bases structurelles et institutionnelles pour la création de l'Unité de Gouvernance.

¹¹ <https://www.commissionoceanindien.org/portfolio-items/gouvernance-paix-stabilite/?portfolioCats=27>

¹² Il s'agit du Groupement Centre européen d'appui au processus Electoral (ECES) et de l'agence française de développement médias (CFI)

12. Plus spécifiquement, le projet GPS a présenté à la COI le 28 février 2023 un plan de transfert de compétences¹³ qui avait comme objectif principal la création d'une Unité de Gouvernance au sein de la COI¹⁴, dans le cadre des activités de l'objectif 4 du projet, en fusionnant les secrétariats de l'Association des Parlements des Etats membres de la COI (AP-COI) et de la Plateforme des Femmes en Politique de l'océan Indien (PFPOI)¹⁵.
13. Le Plan de transfert de compétences intègre les étapes pour assurer le renforcement de capacité aux différents niveaux identifiés et confirmés avec la COI¹⁶:
- a. L'Unité de Gouvernance de la COI ;
 - b. Le Secrétariat AP-COI / PFPOI au sein de l'unité de gouvernance ;
 - c. Le Secrétariat REOI
 - d. Domaines d'Intervention et/ou unités selon les besoins de la COI
 - e. Officiers permanents de liaison
14. Dans une troisième étape (2024), le projet GPS a soutenu, le démarrage et l'opérationnalisation de l'Unité de Gouvernance¹⁷ et du Secrétariat du REOI. Ces deux structures, institutionnalisées à travers le Conseil de Ministres de la COI¹⁸ et les Statuts de l'AP-COI pour la première ainsi que les Statuts du REOI, pour la deuxième sont les principaux bénéficiaires du transfert de compétences. Le 38^{ème} Conseil des Ministres¹⁹ du 16 mai 2024 a salué la mise en place effective de l'unité et a recommandé de poursuivre les démarches pour sa consolidation et sa pérennisation.
15. Un nouveau plan de transfert de compétences a été soumis à la COI en juin 2024 qui sera intégré dans la présente feuille de route. Il est à rappeler qu'une première réunion de travail a eu lieu le 27 août 2024 avec le comité de direction et les Officiers permanents de liaison (OPLs) pour la présentation de l'Unité, sa mission, ses objectifs, ses outils et ses activités dont potentiellement le déploiement des Missions d'écoute et de dialogue (MED) avec la présentation des TdR de ces dernières²⁰.

¹³ Annexe : Plan de transfert de compétences mars 2023

¹⁴ La question relative au rôle de la COI dans les domaines de la paix, la sécurité et la gouvernance démocratique a été traitée dans le cadre du rapport de faisabilité du projet GPS réalisé en 2019. Il était ressorti le besoin de créer un département en charge de gouvernance démocratique à la COI et ceci en lien avec la restructuration interne à travers le Plan de Développement Stratégique (PDS) 2023-2033 (Page 16 du rapport de faisabilité validé le 27.11.2020 et approuvé par le 34^{ème} Conseil de Ministres de la COI)

¹⁵ En complément, le projet œuvre pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile et l'intégration des jeunes dans ses initiatives. Guidé par le PDS 2023-2033, ce projet adapte les actions de la COI aux défis contemporains, visant à assurer une gouvernance efficace et durable dans la région.

¹⁶ Réunion tenue avec le Comité de Direction le 1^{er} mars 2023

¹⁷ L'Unité de Gouvernance-COI a été approuvée par la décision 6 : Paix et stabilité du Conseil de Ministres de la COI le 17 mai 2023

¹⁸ Voir point n°8 du présent document.

¹⁹ https://www.commissionoceanindien.org/38_eme_conseil_des_ministres_coi/

²⁰ Suite à cette réunion, les TDRs ont été adaptés y compris l'appellation qui est devenue Mission d'information et de contact. Le comité des OPL réuni en avril 2025 a décidé de ne pas soumettre les TDRs au Conseil des Ministres.

16. L'Unité gouvernance s'encadre avec le Plan de Développement Stratégique 2023-2033²¹ et est aligné avec l'axe n°1 d'intervention : « résilience, paix et sécurité ». Axe qui développe les éléments déjà incorporés dans le PDS 2018-2021²². Parmi, les objectifs de cet axe n°1, se trouve la « Promotion de la stabilité et la sécurité en renforçant les capacités de préventions des risques, la gouvernance, le dialogue interétatique / interrégional et les moyens d'action ».
17. Afin d'assurer la pérennisation de cette Unité au-delà du projet GPS, il est proposé la présente feuille de route stratégique articulée autour de trois axes :
- Axe 1 : Le développement organisationnel et opérationnel.
 - Axe 2 : Le renforcement du positionnement et de la visibilité de l'Unité ;
 - Axe 3 : La mobilisation durable des ressources ;
18. Cette feuille de route vise à renforcer l'ancrage institutionnel de l'Unité de Gouvernance, à garantir la continuité de ses missions et à répondre aux engagements des États membres en faveur de la paix, de la stabilité et de la gouvernance démocratique dans l'Indianocéanie.

²¹ Tel qu'il est cité dans le PDS : « la paix et la stabilité sont le prérequis de tout développement de long terme. La COI a fait la démonstration de sa valeur ajoutée dans la promotion de la paix et de la gouvernance démocratique. Sur les prochaines années, la COI doit poursuivre son plaidoyer et ses actions en appui à ses États membres pour la consolidation de l'État de droit et des institutions démocratiques. Elle pourra, à cet égard, mobiliser la diplomatie parlementaire, soutenir la mise en place d'un mécanisme de veille et de prévention des crises, participer si nécessaire à des médiations, et renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques »

²² Axe n°1 du Plan de Développement Stratégique 2018-2021 « *Pour une Indianocéanie stable et en paix* ». Cet axe tel que défini « réunit toutes les questions régaliennes en lien avec la paix, la stabilité politique et la sécurité intérieure et extérieure des États membres, au niveau terrestre aussi bien que maritime. Il inclut également la mise en œuvre de mesures de facilitation de la circulation des citoyens de la région dans l'espace indianocéanique. Plan de Développement Stratégique 2018-2021. Page 28. Commission de l'Océan Indien.

Axes	Objectif	Actions stratégiques	Activités	Responsables	Cibles	Hypothèses	Calendrier de mise en œuvre (2025-2026)					
							T1 ²³	T2 ²⁴	T3 ²⁵	T4 ²⁶	T5 ²⁷	T6 ²⁸
Axe 1 : Renforcement organisationnel et opérationnel de l'unité gouvernance	Consolider les fondations internes et les capacités opérationnelles de l'Unité pour en faire un dispositif durable et performant au sein du Secrétariat général de la COI	1.1. Renforcer l'appropriation au sein du SG de la COI	A.1.1.1. Organiser des séances d'information ²⁹ et explorer les synergies avec d'autres départements, domaines d'intervention et projets de la COI	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3	Domaines d'Intervention et les services COI	Disponibilité des cibles						
		1.2. Identifier les besoins en compétences et mobiliser les ressources humaines nécessaires	A.1.2.1. Identifier les besoins financiers, opérationnels et en ressources humaines	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3 et Service de ressources humaines	Etats membres COI, PTF	Accord des EM						
			A.1.2.2. Identifier les besoins en compétences (transfert de	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3 et service	Etats membres COI et PTF. Et comité de direction COI, autres	Les besoins en renforcement de capacités sont bien identifiés et partagés						

²³ T1 : Juin, Juillet, Août, Septembre 2025

²⁴ T2 : Octobre, novembre, décembre 2025

²⁵ T3 : Janvier, Février, Mars 2026

²⁶ T4 : Avril, Mai, Juin 2026

²⁷ T5 : Juillet, Août, Septembre 2026

²⁸ T6 : Octobre, Novembre, décembre 2026

²⁹ Principalement à l'intention du personnel du Secrétariat général, en particulier les autres domaines d'intervention et/ou les services

Axes	Objectif	Actions stratégiques	Activités	Responsables	Cibles	Hypothèses	Calendrier de mise en œuvre (2025-2026)					
							T1 ²³	T2 ²⁴	T3 ²⁵	T4 ²⁶	T5 ²⁷	T6 ²⁸
			compétences) de l'unité	de ressources humaines	domaines d'intervention en lien avec les thématiques du projet, les réseaux régionaux							
Axe 2 : Renforcement du positionnement stratégique et la visibilité de l'unité de gouvernance	Positionner la COI à travers l'UG comme un acteur régional de référence en matière de gouvernance, paix et stabilité, tout en accroissant sa visibilité, sa crédibilité et son influence	2.1. Capitalisation et diffusion des résultats et outils développés dans le cadre du projet GPS	A.2.1.1. Valoriser entre autres les études comparatives (OGE, systèmes parlementaires) à travers des conférences, webinaires et publications spécialisées	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3 et unité de communication	Etats membres, observateurs COI, PTF incluant instituts et observatoires spécialisés	L'opérationnalisation de la diffusion des études. La pertinence des études comparatives						
			A.2.1.2. Promouvoir la bibliothèque virtuelle ³⁰	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3 et Unité	Etats membres, observateurs COI, PTF incluant instituts et	L'opérationnalisation de la bibliothèque virtuelle La perception de la valeur ajoutée par les cibles						

³⁰ L'objectif est que la bibliothèque virtuelle devienne une plateforme régionale de diffusion régionale de connaissances pertinentes de référence en matière de gouvernance dans la région de l'Indianocéanie porté par l'Unité Gouvernance. Elle peut jouer le rôle de veille et relais stratégique des productions internes (COI) et des acteurs externes émanant des organisations étatiques, ONG, instituts de recherche, une véritable plus-value pour l'UG.

Axes	Objectif	Actions stratégiques	Activités	Responsables	Cibles	Hypothèses	Calendrier de mise en œuvre (2025-2026)					
							T1 ²³	T2 ²⁴	T3 ²⁵	T4 ²⁶	T5 ²⁷	T6 ²⁸
				communication COI	observatoires spécialisés							
		2.2. Appui aux réseaux régionaux	A.2.2.1. Appuyer ³¹ les réseaux de gouvernance dans leur mission d'échange, relais d'influence et levier de plaidoyer	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3	AP-COI, PFPOI, REOI, PRJIO, réseaux de journalistes, Etats membres, observateurs COI, PTF incluant instituts et observatoires spécialisés	La pérennisation des réseaux régionaux Volonté des parties prenantes						
		2.3. Réaliser une veille informative et stratégique	A.2.3.1. Poursuivre l'utilisation du dispositif de veille informative et stratégique	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3, unité de communication	AP-COI, PFPOI, REOI, PRJIO, réseaux de journalistes, Etats membres, observateurs COI, PTF incluant instituts et observatoires spécialisés	Disponibilité des informations fiables et pertinentes						
		2.4. Participer	A.2.4.1. Organiser	Préparation CT UG, AT	AP-COI, PFPOI, REOI,	Disponibilité de budget pour la						

³¹ Le projet va principalement appuyer l'organisation des rencontres (virtuelles ou en présentiel) avec ces réseaux pour co-construire des actions opérationnelles et de plaidoyer.

Axes	Objectif	Actions stratégiques	Activités	Responsables	Cibles	Hypothèses	Calendrier de mise en œuvre (2025-2026)					
							T1 ²³	T2 ²⁴	T3 ²⁵	T4 ²⁶	T5 ²⁷	T6 ²⁸
		activement à l'agenda régional et international	et/ou participer à au moins deux événements régionaux ou internationaux par an	GPS / Chargé de Mission DI3	PRJIO, réseaux de journalistes, Etats membres, observateurs COI, PTF incluant instituts et observatoires spécialisés	participation ou organisation des événements						
		2.5. Développement et diffusion des supports de communication pour l'UG	2.5.1. Développer et diffuser les supports de communication de l'UG	Préparation : CT UG, AT, Unité de communication COI	Etats membres COI, observateurs COI, DI et projets COI, AP-COI, PFPOI, REOI, PRJIO, réseaux de journalistes, PTF	Disponibilité TDRs UG						
Axe 3 : Mobilisation des ressources financières	Assurer la durabilité financière de l'UG	3.1 Identification et mobilisation des partenaires techniques	A.3.1.1. Mettre à jour la cartographie des PTF ³²	Préparation AT GPS, CT UG / Validation Chargé de mission	PTF, Etats membres COI, observateurs COI	Disponibilité des données, reconnaissance de l'importance de l'exercice par les instances décisionnelles de la COI						

³² Le projet GPS va privilégier la prise de contact avec des PTFs qui travaillent autour des thématiques de gouvernance, paix, stabilité et État de droit. Cette mise à jour permettra d'identifier des partenariats stratégiques formalisés par des accords (à réactualiser ou à activer) et organiser des actions conjointes.

Axes	Objectif	Actions stratégiques	Activités	Responsables	Cibles	Hypothèses	Calendrier de mise en œuvre (2025-2026)					
							T1 ²³	T2 ₂₄	T3 ²⁵	T4 ²⁶	T5 ₂₇	T6 ₂₈
		s et financiers travaillant dans le domaine de la gouvernance	A.3.1.2. Poursuivre les contacts auprès des EM, des observateurs et des PTF ³³ afin d'identifier des synergies et mettre en œuvre des actions conjointes.	Préparation CT UG, AT GPS, Unité de Communication / Chargé de Mission DI3	PTF, Etats membres COI, observateurs COI	Validation de la lettre et TdR et disponibilité d'un support de communication						
			A.3.1.3. Nouer des partenariats avec des institutions techniques pour des initiatives conjointes (recherches, publications, événements), et avec des partenaires financiers pour leur financement	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3	PTF	Ouverture des institutions concernées						
		3.2. Renforcement des contributi	A.3.2.1. Explorer avec la COI la possibilité	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de	Etats membres COI,	Existence de fonds disponibles						

³³ A travers entre autres l'envoi de lettres, les présentations en ligne ou en présentiels pour faire connaître et promouvoir l'unité.

Axes	Objectif	Actions stratégiques	Activités	Responsables	Cibles	Hypothèses	Calendrier de mise en œuvre (2025-2026)					
							T1 ²³	T2 ²⁴	T3 ²⁵	T4 ²⁶	T5 ²⁷	T6 ²⁸
		ons des Etats membres et des observateurs de la COI	d'avoir de fonds du budget interne ³⁴	Mission DI3 et SG COI	observateurs COI							
			A.3.2.2. Solliciter les contributions financières ou en nature ³⁵ aux États membres et observateurs	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3 et SG COI	Domaines d'Intervention et services COI	Reconnaissance de l'utilité stratégique de l'UG par les EM Disponibilité du budget au niveau des EM						
		3.3. Développement des projets dans le domaine de la gouvernance	A.3.3.1. Développer des notes conceptuelles du mandat de l'UG et identifier les opportunités au niveau régional et international ³⁶	Préparation CT UG, AT GPS / Chargé de Mission DI3 et SG COI	PTF, Etats membres COI, observateurs COI	Les acquis du projet documentés						

³⁴ Une note interne sera préparée à cet effet avec les coûts annuels de l'Unité.

³⁵ Identifier et solliciter la mise à disposition de personnel par les États membres ou le recrutement de nouveaux collaborateurs selon les besoins opérationnels.

³⁶ Ces notes prendront comme référence les acquis du projet GPS et les recommandations issues des conférences/séminaires.

Actions à court terme

Les actions suivantes ont été identifiées comme prioritaires à court terme :

N°	Actions	Activités de la feuille de route	Responsables	Période 2025
1	Confirmer le budget de fonctionnement de l'Unité	A.1.2.1 : Identifier les besoins opérationnels et en ressources humaines	Préparation : AT + AAF + CT UG Validation : CM	Juin-Juillet
2	Demander des échanges avec le Secrétariat de la COI et explorer les possibilités de financement interne.	A.3.2.1. Explorer avec la COI la possibilité d'avoir des fonds du budget interne	Envoi : CM	Juin-Juillet
3	Rédiger des lettres aux MAE des EM et des observateurs avec une présentation de l'Unité de Gouvernance et de son budget	A.3.2.2. Solliciter les contributions financières ou en nature aux États membres et observateurs	Préparation : CT+ AT Validation et envoi : CM	Juin-Juillet
4	Développer un outil de communication	A.2.5.1. Développer et diffuser les supports de communication de l'UG	Préparation : CT+ AT + Unité de communication + AAF	Juillet-décembre
5	Organiser de réunions avec les EM et les observateurs sur les bénéfices de l'Unité de Gouvernance pour la région ³⁷	A.3.1.2. Poursuivre les contacts auprès des EM, des observateurs et des PTF	Préparation : CT + CM + AT+ AAF	Juillet-décembre

³⁷ Réunion de travail entre Unité de Gouvernance et Unité de Communication le 05 juin 2025 mentionne les missions d'information auprès des Etats membres en y associant les membres des réseaux redynamisés (AP-COI, REOI, PFPOI, RESPIR, etc...) en tant qu'acteur relais. Envisager de lancer ces missions en s'appuyant sur les activités prévues dans le projet GPS dans les pays.

N°	Actions	Activités de la feuille de route	Responsables	Période 2025
6	Rédiger des lettres aux PTF avec en annexe les TDRs / Fiche de présentation de l'Unité de Gouvernance et son budget.	A.3.1.2. Poursuivre les contacts auprès des EM, des observateurs et des PTF	Préparation : CT+ AT Validation : CM	Juillet-décembre
7	Organiser de réunions avec les PTF ³⁸	A.3.1.3. Poursuivre les contacts auprès des EM, des observateurs et des PTF	CM + SGCOI+ CT+ AT +AAF	Juillet-décembre
8	Organiser un petit-déjeuner ou réunion interne d'information pour sensibiliser les Directions, les équipes des autres Domaines d'interventions et les projets de la COI, le personnel du secrétariat général de la COI sur l'Unité de gouvernance ³⁹	A.1.1.1. Organiser des séances d'information et explorer de synergie avec d'autres Domaines d'Intervention de la COI	Préparation : CT+ AT + AAF + CM	Juillet-décembre
9.	Poursuivre les actions conjointes avec des organisations partenaires et/ou formaliser/mettre à jour les accords de partenariats : Nations Unies, COMESA, OIF, Union africaine, SADC, Assemblée parlementaire de la Francophonie, Réseau des compétences électorales francophones, etc	A.3.1.1. Mettre à jour la cartographie des PTF A.3.1.2. Poursuivre les contacts auprès des EM, des observateurs et des PTF sur les domaines d'interventions et les synergies potentiels A.3.1.3. Nouer des partenariats avec des institutions techniques pour des initiatives conjointes (recherches, publications, événements), et avec des partenaires financiers pour leur financement	AT+CT+CM	Juin 2025-Mars 2026

³⁸ Prévues en juillet 2025 : réunion avec les Nations-Unies

³⁹ Recommandation issue de la réunion du 05 juin avec l'unité de communication COI

N°	Actions	Activités de la feuille de route	Responsables	Période 2025
		A.3.3.1. Développer des notes conceptuelles du mandat de l'UG et identifier les opportunités au niveau régional et international		
10	Préparation des ateliers sectoriels autour de la gouvernance, la paix et la stabilité.	A.2.2.1. Appuyer les réseaux de gouvernance dans leur mission d'échange, relais d'influence et levier de plaidoyer A.2.4.1. Organiser et/ou participer à au moins deux événements régionaux ou internationaux par an A.3.1.2 Poursuivre les contacts auprès des EM, des observateurs et des PTF ⁴⁰ sur les domaines d'interventions et les synergies potentiels .	AT+ CM+ CT+ AAF	Décembre 2025-Mars 2026

⁴⁰ A travers entre autres l'envoi de lettres, les présentations en ligne ou en présentiels pour faire connaître et promouvoir l'unité.